

Sommaire

Le Comité est d'avis que la concurrence et l'information des consommateurs sont les meilleures gages de protection contre les abus des commerçants en matière de TPS.

Le gouvernement devrait subventionner un organisme indépendant doté de pleins de pouvoirs en vue d'éduquer les consommateurs au sujet des effets de la TPS sur les prix et de l'élimination des taxes de vente fédérale existantes. Cet organisme serait composé de représentants des milieux d'affaires et des groupes de consommateurs. D'ampleur limitée, il entrerait en activité pour une courte période et devrait être rentable.

Le Comité ne pense pas qu'il soit possible de surveiller absolument tous les prix. Selon lui, le secteur privé doit partager la tâche et avertir les Canadiens des effets prévus de la taxe sur les prix. L'organisme de surveillance se limiterait à aider le secteur privé à mieux assumer ce rôle.